



Compte Rendu Réunion N°4
Du Vendredi 8 Février 2013 (18h00)
Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Ordre du jour :

- 1) Point sur les finances de la section
- 2) Point sur les prises de licences 2013
- 3) Avancement sur la venue des 2 internationaux malgaches (dates effectives d'arrivée et de départ, épreuves envisagées, bilan financier)
- 4) Attribution précise des tâches pour chaque membre du bureau
- 5) Concours du 3 Mars – Challenge Mémoire (qui fait quoi ?)
- 6) Qui ferme les locaux le soir afin d'éviter les vols ?
- 7) Tenues des nouveaux licenciés et renouvellement pour les anciens qui le souhaitent
- 8) Révision du prix des boissons à la demande de certains membres du bureau
- 9) Avis du bureau sur la mise en place d'une pancarte « Terrain exclusivement réservé aux licenciés et membres USMC Pétanque »
- 10) Questions diverses

Présents :

- Francis Poirier
- Daniel Sébire
- Laurent Langlois
- Jean-Michel Gueret
- Patrick Juvigny
- Nina Dijoux
- Yannick Cuperlier
- Jean-François Rivière
- Michel Liebgott
- Edith Charlet

Absents et excusés :

- Antonio Barata Pio - Alain Vriet - Jérôme Masson- Eric Daunizeau

1) Point sur les finances de la section

Michel, trésorier commente et explique les comptes au 08/02/2013 qui sont validés par le bureau. Le solde du compte courant à cette même date avoisine les 8000 €.

Cela peut paraître important, mais il faut bien savoir que nous avons perçu des rentrées d'argent exceptionnelles au cours de ces derniers mois, notamment la recette de plus de 140 licences ainsi que des subventions qui ne se renouvelleront pas dans l'année 2013.

Par contre, le programme des festivités de cette même année n'a pas encore commencé, il faudra donc comme d'habitude être vigilant !

2) Point sur les prises de licences 2013

Daniel, secrétaire fait circuler un document (Excel) faisant apparaître l'état actuel de prises de licences :

147 Licenciés ont pris ou renouvelé leurs licences (dont 20 nouveaux)

5 Licenciés ont demandé leurs mutations

1 Personne (licenciée dans un autre club) a pris une carte de membre

Une Quarantaine de licenciés n'a pas renouvelé pour le moment, une relance verbale sera effectuée pour connaître les intentions des intéressés.

3) Avancement sur la venue de 2 internationaux malgaches

Francis nous avise que la fédération malgache est actuellement en attente de la nomination d'un nouveau bureau et que les nouvelles sont actuellement limitées.

La venue de Nanou et Bema au club est programmée pour la période du 01/06 au 31/08/2013.

Le coût global de cette opération sera inférieur à 6000 € et ce malgré la participation de la mairie ramenée à 1000 € au lieu des 2000 € espérés.

Enfin, le calendrier national étant en attente, il n'est pas possible actuellement d'énumérer les épreuves envisagées pour ces deux joueurs

4) Attribution précise des tâches pour chaque membre du bureau

En fait la question est mal formulée car il s'agit principalement d'une mise au point concernant le bar : Laurent est le **seul habilité** à faire ou à déléguer les courses pour le bar !

5) Concours du 03/03/2013

Le Dimanche 3 Mars 2013 aura lieu le Challenge Mémoire (Concours Promo Doublette) honorant nos chers disparus

Seront présents à cette occasion :

Au bar : Edith - Nina - Laurent - Patrick

A la table : Daniel - Jean-Michel

Michel trésorier est chargé de mettre en place la partie trésorerie du concours

6) Fermeture des locaux le soir afin d'éviter les vols

Il va être procédé au changement du canon de la porte d'entrée avec la confection d'un nombre de clés suffisant car la serrure actuelle laisse à désirer.

Tous les membres qui ont déjà une clé se verront remettre une nouvelle clé contre remise de l'ancienne.

Enfin, il est évident que c'est le dernier à avoir la clé et à partir qui ferme les locaux !

7) Tenues des nouveaux licenciés et renouvellement pour les anciens qui le souhaitent

Devant l'impossibilité de renouveler les tenues à l'identique, il sera procédé prochainement à un appel d'offre pour cette opération.

Jean-Michel est chargé de l'organisation de cet appel d'offre et soumettre au bureau le choix qui sera fait.

Une participation au moins égale à 50 % sera demandée aux licenciés concernés.

8) Révision du prix des boissons à la demande de certains membres du bureau

Certains membres du bureau ayant émis l'hypothèse de ne pas appliquer l'augmentation décidée récemment ou d'appliquer modérément une augmentation sur les tarifs des consommations, il est décidé de passer au vote pour cette question.

Résultat de ce vote : l'augmentation appliquée depuis quelques temps est confirmée par 6 voix contre 4

9) Avis du bureau sur la mise en place d'une pancarte « Terrain exclusivement réservé aux licenciés et membres USMC Pétanque »

Il est décidé à l'unanimité de ne pas traiter cette question

10) Questions ou informations diverses

- Le club sera représenté par Jean-Michel - Patrick et Laurent au MPA organisé par le Comité des Yvelines (inscription faite par Jean-Michel avant le 12/02/2013)
- Daniel répondra à l'enquête sur l'économie des clubs franciliens transmis par le Comité de Yvelines
- En l'absence de Jean-Michel et Daniel au comité directeur de l'USMC le 20/02/2013, pouvoir sera donné à Michel et Yannick
- Questionnaire USMC pour les assurances : Yannick transmet le fichier Excel à Daniel qui effectuera la réponse
- Daniel informe le bureau du courriel d'information de Nicolas Ciszewski (vice-président USMC) et ajoute qu'il faudra peut-être songer à abandonner la diffusion du site USMC Pétanque si les obligations devenaient trop contraignantes.

La séance est levée à 20h00.